

L'Etat soutiendra les PME à hauteur de 3 milliards d'euros

Présenté dans les grandes lignes mi-juillet par le Premier ministre, Jean Castex lors du discours à l'Assemblée, le plan de relance du gouvernement de 100 milliards d'euros allouera 3 milliards d'euros pour venir en aide aux PME, touchées par la crise.

Plan de relance : des mesures pour que les PME « se développent »

Après les jeunes et les différents secteurs économiques, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a dévoilé dans une interview accordé au quotidien Sud-Ouest et publiée le 13 août 2020, que trois milliards d'euros seront destinés « en soutien au financement des entreprises pour leur permettre de se développer », et plus précisément les petites et moyennes entreprises (PME). Ces dernières ont durement souffert pendant la crise sanitaire : 12% des défaillances d'entreprise concernent une PME en avril 2020 contre un taux de 5% un an plus tôt. Cette somme sera sous forme d' « obligations convertibles, soit des prêts participatifs » a précisé Bruno Le Maire.

Pour rappel, un fonds de solidarité pour les TPE (très petites entreprises) indépendants et micro-entrepreneurs a été mis en place au début du mois d'avril 2020. Cette aide versée par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), peut aller jusqu'à 1.500 euros. D'autres mesures sont destinées à soutenir les entreprises touchées par la crise, comme le Prêt Garanti par L'état (PGE) et le recours au chômage partiel.

Plan de relance : 100 milliards d'euros pour remettre la France sur pied

Le ministre de l'Économie avait également précisé que 30 milliards d'euros seront alloués à la transition écologique. Le plan de relance veillera dans son ensemble « à favoriser la décarbonation de l'économie, la sobriété énergétique et les innovations vertes » avait déclaré Bruno Le Maire dans Le Journal du dimanche le 26 juillet 2020, en lien avec la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili.

Au total, le plan de relance, sera doté d'une enveloppe exceptionnelle de 100 milliards d'euros sur deux ans avec un objectif clair : « Retrouver d'ici deux ans le niveau d'activité économique que nous avons avant la crise ». Il sera présenté plus en détail le 25 août 2020.